

**Arrêté fixant la composition du jury du concours de recrutement
de secrétaires administratifs de classe normale
par la voie externe**

ACADÉMIE D'AMIENS - SESSION 2024

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- Vu Le code général de la fonction publique ;
- Vu Le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;
- Vu Le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;
- Vu Le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues ;
- Vu Le décret n° 2020-121 du 13 février 2020 relatif à l'organisation de concours nationaux à affectation locale pour le recrutement de fonctionnaires de l'État ;
- Vu L'arrêté du 5 octobre 2005, modifié, portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'Éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'Éducation nationale ;
- Vu L'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'État et de certains corps analogues ;
- Vu L'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 2 février 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;
- Vu Les propositions de la présidente de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe normale, par la voie externe, est constitué comme suit :

Présidente

Madame Nathalie SAYSSET
Cheffe du département des personnels enseignants

Rectorat de Lille (59)

Vice-président

Monsieur Romuald TRABOUILLET
Ingénieur d'études hors classe

Rectorat d'Amiens (80)

Membres du jury

Monsieur Saïd ADJERAD
Attaché d'administration de l'État hors classe

GIP Forinval d'Amiens (80)

Madame Bertille BACHELET
Attachée d'administration de l'État

Collège Jules Verne de La Croix Saint Ouen (60)

Madame Stéphanie BLONDEAU
Attachée d'administration de l'État

Collège Jean Racine de Château-Thierry (02)

Monsieur Christophe BODONYI <i>Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche</i>	Lycée Louis Thuillier d'Amiens (80)
Madame Bénédicte CARON <i>Attachée d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Monsieur Jérémy DECONINCK <i>Personnel de direction hors classe</i>	Collège Jules Michelet de Beauvais (60)
Monsieur Simon DENIEUL <i>Personnel de direction</i>	Lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise (60)
Madame Noémie DEWEZ <i>Attachée d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Pascale DUQUESNE <i>Attachée d'administration de l'État</i>	Collège Eugène Lefebvre de Corbie (80)
Monsieur Mohamed EL JILALI <i>Attaché principal d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Claire EVRARD <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Lycée Pierre Méchain de Laon (02)
Madame Fabienne GÉRARD <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Monsieur Gildas GRIFFON <i>Personnel de direction</i>	Collège Amiral Lejeune d'Amiens (80)
Madame Nathalie LACHAUD <i>Attachée d'administration de l'État</i>	Lycée Jean Rostand de Chantilly (60)
Monsieur Sébastien LAFITTE <i>Personnel de direction</i>	Collège Clotaire Baujoin de Thourotte (60)
Monsieur Rachid LASRI <i>Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche</i>	Lycée Jean-Baptiste Delambre d'Amiens (80)
Monsieur Nicolas LECLERC <i>Personnel de direction</i>	Collège Ferdinand Buisson de Grandvilliers (60)
Madame Rachida MIRI <i>Attachée d'administration de l'État</i>	DSDEN de l'Aisne (02)
Madame Cyrielle MOLINA <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	Rectorat d'Amiens (80)
Madame Delphine MORESCHI-JOLY <i>Attachée principale d'administration de l'État</i>	DSDEN de l'Aisne (02)
Madame Pauline NEGRO <i>Personnel de direction</i>	Collège Édouard Herriot de Nogent-sur-Oise (60)
Monsieur Jean-Claude NSHIMIYIMANA <i>Attaché d'administration de l'État</i>	Lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise (60)
Madame Anne VIEUX <i>Personnel de direction</i>	Collège Dolto de Lamorlaye (60)

Article 2 : Madame la secrétaire générale de l'académie d'Amiens est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Amiens, le 14 février 2024

Pierre MOYA